

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
NEUVIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2013-2014)
LE 8 AVRIL 2014**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de Madame Sylvie Beauchemin, directrice de l'école Jacques-Barclay, de Madame Solange Gilbert, directrice adjointe de l'école Laberge, de Madame Isabelle Vermette, membre du comité de parents et d'un représentant de l'Association des professeurs de Lignery.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 8 AVRIL 2014 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Solange Couture Dubé (14)
Linda Crevier (15) / Arrivée à 19 h 44
Suzanne Gaudette (8)
Sophia Plante (16)
Diane Soucy (4)
Françoise Théoret (5)
Suzanne Tremblay (6)
Chantal Veilleux (9)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10)
Jean-Pierre Bélair (23)
André Dugas (11)
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)
Alain Lemieux (21)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Le commissaire représentant du comité de parents

M. Richard Pilote, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale
Louise Beaupré, directrice générale adjointe
MM. André Guérard, directeur général adjoint
François Jannelle, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germen Brière, directrice du Service des ressources financières

- MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Marc Girard, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

ÉTAIENT ABSENTS

- M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (18), Margot Pagé (17)
MM. Guy-Paul Beauchemin (22), Stéphane Bessette (1), Claude Deschênes (13),
Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.C.-3711-04-14

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2014
06.02 Calendrier des rencontres 2014-2015
06.03 Demande d'ajout d'espace – École de formation professionnelle de Châteauguay
06.04 Demande de révision de décision/Demande d'expulsion **(Retrait)**
06.05 Demande de moratoire sur la fiscalité scolaire (loi 25) **(Ajout)**

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 08.01 Nomination au poste de gestionnaire d'établissement à l'école Louis-Philippe-Paré
08.02 Nomination au poste de coordonnateur ou coordonnatrice au Service des ressources matérielles
08.03 Nomination au poste de coordonnateur ou coordonnatrice aux Services éducatifs
08.04 Processus de sélection de la relève des directions d'établissement – Rapport et liste d'éligibilité
08.05 Fermeture de la commission scolaire – Été 2014

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 10.01 Remplacement de bassins de toiture – École de la Magdeleine – Appel d'offres n° P-91303-13

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 Coups de cœur

14.02 Activités de représentation – Ajout au tableau pour l'année scolaire 2013-2014 – Activité de la Fondation Liette Turner **(Ajout)**

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Activités et événements

18.02 Indexation de la rémunération des commissaires 2014-2015

18.03 Tournoi de golf de la CSDGS – Volet « Bourses aux élèves » Juin 2014 **(Ajout)**

18.04 Projet de résolution – CLD de Roussillon **(Ajout)**

18.05 Commission Formation recherches et science **(Ajout)**

18.06 Suivis des engagements suite au travail des ASDS **(Ajout)**

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Rien à signaler.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-3712-04-14

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2014

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2014.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2014 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3713-04-14

06.02 CALENDRIER DES RENCONTRES 2014-2015

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le règlement CSDGS-01-2013 fixant la tenue des séances ordinaires du conseil des commissaires (# 10-01);

CONSIDÉRANT l'article 160.1 de la *Loi sur les élections scolaires* qui prévoit que lors d'une campagne électorale le conseil des commissaires ou le comité exécutif ne

peut siéger que s'il survient une force majeure (campagne électorale du 28 septembre 2014 au 7 novembre 2014).

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que le calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires 2014-2015 soit adopté tel que présenté, soit :

26 août 2014	10 février 2015
9 septembre 2014	10 mars 2015
11 novembre 2014	14 avril 2015
9 décembre 2014	12 mai 2015
20 janvier 2015	16 juin 2015

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3714-04-14

06.03 DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE – ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY

Madame Louise Beaupré, directrice générale adjointe, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la responsabilité de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries d'offrir une formation de qualité dans des locaux représentatifs du marché du travail et répondant aux exigences des employeurs de la région;

CONSIDÉRANT que les seize (16) programmes offerts à l'École de formation professionnelle de Châteauguay nécessitent l'ajout de plus ou moins 11 000 mètres carrés, et ce conformément au nombre de mètres carrés prévu dans les programmes de formation professionnelle;

CONSIDÉRANT le réaménagement des programmes par secteur de formation (Santé et Construction) pour favoriser une utilisation optimale des locaux;

CONSIDÉRANT l'augmentation de la clientèle fréquentant nos centres de formation professionnelle;

CONSIDÉRANT la nécessité de libérer les locaux pour le secteur de formation générale aux jeunes de l'école Louis-Philippe-Paré;

CONSIDÉRANT les travaux de la séance plénière du conseil des commissaires du 1^{er} avril 2014.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

qu'une demande d'ajout d'espace soit acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour permettre l'agrandissement et le réaménagement des locaux servant à offrir les programmes de formation professionnelle à l'École de formation professionnelle de Châteauguay.

Qu'une copie de cette résolution soit acheminée aux quatre députés du territoire de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Linda Crevier, commissaire, prend son siège à 19 h 44.

06.04 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION/DEMANDE D'EXPULSION

Ce sujet est retiré.

C.C.-3715-04-14

06.05 DEMANDE DE MORATOIRE SUR LA FISCALITÉ SCOLAIRE (LOI 25)

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT qu'en abolissant le montant de péréquation versé à la commission scolaire qui permettait de limiter la hausse du compte de taxe scolaire en 2008 et les années subséquentes, le Gouvernement du Québec a obligé la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à récupérer, par une hausse de la taxe scolaire auprès des contribuables, un montant prévu de 14 millions sur 3 ans : soit 7 millions en 2013- 2014;

CONSIDÉRANT que depuis 2010-2011, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries s'est vu imposer des compressions budgétaires par le Gouvernement du Québec totalisant, à ce jour, 5,9 millions de dollars;

CONSIDÉRANT que le financement de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire doit être équitable afin de permettre à chaque élève, d'où qu'il provienne au Québec, de recevoir des services éducatifs lui permettant de développer son plein potentiel;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires considère que toute nouvelle compression budgétaire aura nécessairement pour effet de compromettre la réussite des élèves, jeunes et adultes, parce qu'elle entraînera une diminution des services aux élèves;

CONSIDÉRANT que le financement apporté par la taxe scolaire au cours des dernières années a montré ses limites et que celui-ci doit être revu tout en conservant le principe d'équité dans les ressources disponibles entre commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que le groupe d'experts chargé d'étudier le financement, l'administration, la gestion et la gouvernance des commissions scolaires déposera ses conclusions au mois de mai 2014.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire,

de demander au Gouvernement du Québec de décréter un moratoire relatif à la fiscalité scolaire découlant de la loi sur le budget (loi 25);

de demander au Gouvernement du Québec de revoir le système de taxation scolaire afin de rétablir l'équité entre les contribuables du Québec;

de transmettre cette résolution au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi qu'à toutes les commissions scolaires du Québec, ainsi qu'aux quatre députés du territoire de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-3716-04-14

08.01 NOMINATION AU POSTE DE GESTIONNAIRE D'ÉTABLISSEMENT À L'ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

de nommer **Madame Sylvie Germain** à titre de gestionnaire administratif d'établissement à l'école Louis-Philippe-Paré, au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. La date de son entrée en fonction sera déterminée ultérieurement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3717-04-14

08.02 NOMINATION AU POSTE DE COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

de nommer **Monsieur Martin Béliveau** à titre de coordonnateur au Service des ressources matérielles, au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. La date de son entrée en fonction sera déterminée ultérieurement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3718-04-14

08.03 NOMINATION AU POSTE DE COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE AUX SERVICES ÉDUCATIFS

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de nommer **Madame Isabelle Forget** à titre de coordonnatrice aux Services éducatifs, au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. La date de son entrée en fonction sera déterminée ultérieurement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3719-04-14

08.04 PROCESSUS DE SÉLECTION DE LA RELÈVE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT – RAPPORT ET LISTE D'ÉLIGIBILITÉ

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'application du processus de recrutement et de sélection pour pourvoir les besoins futurs de postes à la direction au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Sophia Plante, commissaire,

d'adopter la liste d'éligibilité à la fonction de direction d'établissement ci-jointe en vue d'éventuels postes à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3720-04-14

08.05 FERMETURE DE LA COMMISSION SCOLAIRE – ÉTÉ 2014

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de fixer la durée et la période de cessation totale ou partielle des activités de la commission scolaire (articles 7.23 et 7.28);

CONSIDÉRANT les dispositions du décret gouvernemental en lien avec « les vacances de la construction ».

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'approuver la période de fermeture de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la période du 21 juillet au 1^{er} août 2014 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.-3721-04-14

10.01 REMPLACEMENT DE BASSINS DE TOITURE – ÉCOLE DE LA MAGDELEINE – APPEL D'OFFRES N^O P-91303-13

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement de bassins de toiture à l'école de la Magdeleine à **Couvreur RB Proulx inc.** pour un montant forfaitaire de six cent quarante mille cinq cent quatre-vingt-quatorze dollars (640 594,00 \$), avant les taxes, soit sept cent trente-six mille cinq cent vingt-deux dollars et quatre-vingt-quinze cents (736 522,95 \$), taxes incluses; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 7 mars 2014.

Que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

14.01 COUPS DE CŒUR

COUP DE CŒUR DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS, COMMISSAIRE

Pour les élèves et les animatrices de l'école des Bons-Vents lors de la tenue de la séance plénière à leur école le mardi 1^{er} avril 2014. Félicitations pour la qualité de l'accueil.

COUP DE CŒUR DE MADAME SOLANGE COUTURE DUBÉ, COMMISSAIRE

Pour la participation des enseignants de l'école Saint-Jude relativement à l'émission de télé « l'Union fait la force ». Des félicitations sont adressées aux enseignants qui transmettent des questions pour les élèves qui participent à l'émission.

COUP DE CŒUR DE MADAME FRANÇOISE THÉORET, COMMISSAIRE

Pour la vidéo des élèves des groupes DÉFIS de l'école Louis-Philippe-Paré. Un travail exceptionnel!

COUP DE CŒUR DE MONSIEUR MARCEL GÉLINAS, COMMISSAIRE

Le film « Louis Cyr » : lors de la remise des prix Jutras, l'importance de l'éducation et les valeurs véhiculées par Louis Cyr ont été soulignées.

C.C.-3722-04-14

14.02 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION – AJOUT AU TABLEAU POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – ACTIVITÉ DE LA FONDATION LIETTE TURNER

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que l'activité de la Fondation Liette Turner, concert-bénéfice prévu le samedi 12 avril 2014 à 19 h 30 en l'église de la Nativité de La Prairie, soit ajoutée au tableau des activités de représentation, et ce, pour l'année scolaire 2013-2014 seulement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.00 COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Richard Pilote, commissaire représentant le comité de parents, niveau primaire, a commenté la soirée des bénévoles qui a eu lieu le mercredi 2 avril dernier. Belle activité et beaux messages. Il mentionne que Monsieur Stéphane Bessette, Monsieur Marcel Gélinas et Madame Sophia Plante, commissaires, étaient présents. Étaient également présentes à cette soirée : Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, Madame Michelle Fournier, directrice générale, ainsi que Mesdames Solange Couture Dubé et Claudine Caron-Lavigneur, commissaires.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, souligne les sujets suivants :

- ❖ Protocole d'entente – Châteauguay/Aréna/Stationnement : une lettre d'intention de dénonciation du protocole d'entente relatif à l'agrandissement de l'aréna à transmettre à la ville, puisque les travaux en découlant n'ont pas été effectués par celle-ci.
- ❖ Pour le spectacle de jeudi soir prochain à l'école de la Magdeleine présentant le groupe d'élèves autistes de l'enseignante, Madame Hélène Massé.
- ❖ Cocktail de demain soir : lancement du Salon métiers en vedette.
- ❖ Elle attire l'attention des membres sur les dépôts de documents : 18.03 (bourses aux élèves) et 18.04 (projet de résolution du CLD de Roussillon et l'état de situation des budgets des dernières années).
- ❖ Publication du Plan stratégique 2013-2018 « Leur réussite, notre passion! ».
- ❖ Elle mentionne qu'à la séance ordinaire de ce soir, c'est la troisième absence consécutive de Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire et que l'article 193 de la Loi sur les élections scolaires (LES) mentionne que : « Le mandat d'un commissaire qui fait défaut d'assister à trois séances ordinaires consécutives du conseil des commissaires prend fin à la clôture de la première séance qui suit, à moins que le commissaire n'y assiste ».

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Michelle Fournier, directrice générale, souligne le sujet suivant :

- ❖ Invitation au cocktail de lancement du Salon métiers en vedette qui aura lieu demain soir à l'école St-Willibrord de Châteauguay. Beau projet!

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

18.02 INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES 2014-2015

18.03 TOURNOI DE GOLF DE LA CSDGS – VOLET « BOURSES AUX ÉLÈVES » – JUIN 2014

18.04 PROJET DE RÉOLUTION – CLD DE ROUSSILLON

18.05 COMMISSION FORMATION RECHERCHES ET SCIENCE

18.06 SUIVIS DES ENGAGEMENTS SUITE AU TRAVAIL DES ASDS

C.C.-3723-04-14

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 40,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312-015 - C:\Textes\Conseil des commissaires (Procès-verbaux et présences)\2013-2014\9. 8 avril 2014 - 1310-015.doc